




Informations de base	
<p>2007/0038(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS): adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne</p> <p>Modification Règlement (EC) No 1059/2003 2001/0046(COD)</p> <p>Subject</p> <p>4.70 Politique régionale 8.60 Législation statistique européenne</p>	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	REGI Développement régional		GALEOTE Gerardo (PPE-DE)	07/06/2007
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date	
	Agriculture et pêche	2843	2008-01-21	
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Eurostat - Statistiques européennes		ALMUNIA Joaquín	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
13/03/2007	Publication de la proposition législative	COM(2007)0095 	Résumé
15/03/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
17/07/2007	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
19/07/2007	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A6-0285/2007	
04/09/2007	Décision du Parlement, 1ère lecture	T6-0360/2007	Résumé
04/09/2007	Résultat du vote au parlement		
21/01/2008	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
20/02/2008	Signature de l'acte final		
20/02/2008	Fin de la procédure au Parlement		

05/03/2008	Publication de l'acte final au Journal officiel		
------------	---	--	--

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/0038(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 1059/2003 2001/0046(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 285-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	REGI/6/47195

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE390.757	19/06/2007	
Amendements déposés en commission		PE392.059	04/07/2007	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0285/2007	19/07/2007	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0360/2007	04/09/2007	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final		03645/2007/LEX	20/02/2008	
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(2007)0095 	13/03/2007	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2007)5401	18/10/2007	
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0792/2007	31/05/2007	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Règlement 2008/0176 JO L 061 05.03.2008, p. 0001	Résumé

Nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS): adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne

2007/0038(COD) - 04/09/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Sur la base du rapport de Gerardo **GALEOTE** (PPE-DE, ES), le Parlement européen a arrêté - en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision - sa position en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le règlement (CE) n° 1059/2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS) en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.

Par ses amendements, le Parlement a souhaité :

- préciser, dans un considérant, que la Communauté peut prendre des mesures, conformément aux principes de subsidiarité et de proportionnalité ;
- modifier l'annexe 3 : pour la Bulgarie, le terme *Obsthini* est ainsi retenu (à la place de *Naseli mesta*).

Nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS): adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne

2007/0038(COD) - 13/03/2007 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier le règlement (CE) n° 1059/2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS) en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : le règlement (CE) n° 1059/2003 du Parlement européen et du Conseil a établi une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (dénommée la «NUTS») pour les États membres de l'Union. Il a ensuite été modifié par le règlement (CE) n° 1888/2005 du Parlement européen et du Conseil en raison de l'élargissement de l'Union à dix nouveaux États membres en 2004.

Eu égard à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne, la présente proposition de règlement définit la nomenclature des unités territoriales aux fins de l'établissement des statistiques communautaires pour ces nouveaux États membres.

Nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS): adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne

2007/0038(COD) - 20/02/2008 - Acte final

OBJECTIF : modifier le règlement (CE) n° 1059/2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS) en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement (CE) n° 176/2008 du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1059/2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS) en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.

CONTENU : le règlement (CE) n° 1059/2003 a établi une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (dénommée la «NUTS») pour les États membres de l'Union. Il a ensuite été modifié par le règlement (CE) n° 1888/2005 du Parlement européen et du Conseil en raison de l'élargissement de l'Union à dix nouveaux États membres en 2004.

Eu égard à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne, le présent règlement définit la nomenclature des unités territoriales aux fins de l'établissement des statistiques communautaires pour ces nouveaux États membres.

ENTRÉE EN VIGUEUR: 06/03/2008.